



Roquefort

La Conf' dénonce les prix bas du lait acheté par Lactalis

Page 3

JEUDI 22 FÉVRIER 2024 - midilibre.fr

1,30 € - N° 28579

80 ans

Midilibre

Millau / Sud-Aveyron

LA MAIRIE DE MILLAU ANNULE L'ÉVÉNEMENT SCANDALE AU SALON DU CHIOT

Mis en cause dans plusieurs affaires de maltraitance, l'organisateur a été condamné par la justice en 2003.

Page 2



PHOTO ENZO QUENECOURT

AVEYRON

L'écologiste Marine Tondelier joue le rural

Page 3

PANTHÉONISATION

À Manouchian et ses compagnons, la France reconnaissante

Pages France



DISPARITION

Micheline Presle, la "Sainte chérie" des Français

Pages France / Europe / Monde



PHOTO MAXPPP

CONSOMMATION

Amazon reste le roi du commerce en ligne

Pages Occitanie



PHOTO MAXPPP

MONTPELLIER

M 0274 - 222 - 1,30 € - 0



Vous nous lisez,
vous allez nous entendre !



© Photo AdobeStock / Maksym

La Ville, qui doutait de l'organisateur, préfère annuler le salon du chiot

SOCIÉTÉ

Ce week-end, le salon du chiot devait avoir lieu à Millau. Mais le passé judiciaire de l'organisateur et la dissimulation d'infos à la Ville ont conduit à une décision annulation tombée ce mercredi.

Enzo Quenesscourt
equenesscourt@midi libre.com

« Le salon du chiot est annulé ! », annonce Nadine Tuffery, adjointe au bien-être animal. Alors que l'événement devait se tenir le 24 et le 25 février, l'élu dénonce la méthode de l'organisateur, Francis Duprat, éleveur et importateur de chiens.

La Ville avait initialement accepté l'initiative, en pensant qu'il s'agissait d'une simple présentation de chiens. « Mais c'est avec les affiches placardées dans Millau qu'on m'a appris ce lundi qu'il y avait de la vente, y compris de chais ! On a décidé d'annuler ».

Un autre élément est resté caché à l'adjointe : le passé judiciaire de l'organisateur et sa mise en cause largement relayé par divers médias dans des affaires de maltraitance animale. En 2003, Francis Duprat avait en effet été condamné pour l'importation illégale de 40 000 chiens provenant d'Europe de l'Est.

« J'ai senti qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas ».

Depuis, jusqu'en 2022, son nom n'a pas cessé d'être cité par des propriétaires de chiens se sentant lésés. Lorsque l'élu millavois apprend le passé de l'organisateur, elle s'étouffe. « J'ai

senti qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. »

L'organisateur en question, Francis Duprat, 70 ans, est l'un des plus importants grossistes de chiens en France. Il a l'habitude d'être à la tête de ce genre d'événement. « J'en fais à peu près deux par mois », précise-t-il. Après Aurillac, le 17 et 18 février, c'était normalement au tour de Millau d'accueillir le salon, dont la dernière session s'était tenue avant l'épidémie de Covid-19.

Trois chiots décédés après un salon en 2022

Mais il y a deux ans seulement, l'édition de Marsac-sur-Flisle, en Dordogne, avait fait scandale. Plusieurs acheteurs avaient perdu leurs animaux moins d'une semaine après le salon : trois chiots étaient décédés et d'autres avaient été hospitalisés. « Mes parents avaient acheté un chiot de race Jack Russell au parc des expos dimanche 29 mai 2022 et il est mort le dimanche suivant », s'était ainsi confiée Virginie, à nos confrères de Sud Ouest. Entre 1500 et 1600 euros avaient été dépensés pour l'achat de ces chiens de race.

Les maîtres lésés avaient alors interpellé Francis Duprat, pour le remboursement des sommes engagées auprès des éleveurs et des vétérinaires. « Tout va être réglé », avait-il alors assuré en présentant la « thèse d'une propagation accidentelle du virus ». Le virus en question, la parvovi-



Le salon du chiot, prévu ce week-end du 24 et 25 février, a finalement été annulé par la Ville ce mercredi.

rose canine, est connu pour sa contagiosité. Reste « qu'il s'agit d'un trape par les excréments, donc souvent c'est à cause de conditions d'élevage inadéquates » nous éclaire la SPA de Périgueux.

Condamné pour importation illégale d'animaux

L'histoire aurait pourtant dû s'achever le 4 avril 2003. Ce jour-là, Francis Duprat avait été condamné à six mois de prison avec sursis et à 13 500 euros d'amende. Le Tribunal correctionnel d'Angoulême n'avait re-

tenu la culpabilité « que » de pratique illégale de la médecine des animaux, l'absence de déclaration de son élevage et l'importation illégale d'animaux.

Trois vétérinaires complices avaient également été condamnés. Ils lui fournissaient des certificats de vaccination établis à de fausses dates afin de légaliser l'importation de chiens trop jeunes pour être vaccinés contre la rage. Seulement cinq ans après, l'éleveur de Montespan était à nouveau mis en examen pour des faits similaires. Après treize ans de procédures judiciaires, il avait été finalement re-

laxé en avril 2015. Interrogé, ce mardi, à propos de sa condamnation en 2003, Francis Duprat se défend. « J'ai 70 ans et je fais au mieux mon travail ».

Quant au salon millavois, l'organisateur dément toute irrégularité. « Il n'y a que des éleveurs français avec des chiens et des chais français et qui sont de la région », assure-t-il, amer. « Souvent, les éleveurs de chiots, ce sont des agriculteurs qui souhaitent des compléments de revenus ».

Et de conclure : « C'est dommage, ça devait être le salon du bonheur. »



Le gypaète barbu, perle rare des causses.

PNC - RÉCIS DESCAMPS

Un ticket à gratter pour les gypaètes barbues

ENVIRONNEMENT

Croiser le gypaète barbu est presque un fantasme pour les passionnés de rapaces. Cet oiseau se distingue de ses cousins les vautours moine ou fauve par sa petite pilosité apparente sous son bec. Il est possible de le croiser au dé-

nect. Celui-ci est désormais financé par la Mission nature.

Comme sa cousine Mission patrimoine, promue par Stéphane Bern, cette opération de la Française des jeux permet de financer des projets

Une grande première organisée par le Rotary club de Millau le week-end des 2 et 3 mars à la salle des fêtes. Au programme : dégustations, animations et concours.

Un salon du chocolat, des plaisirs gourmands et du whisky

ASSOCIATION

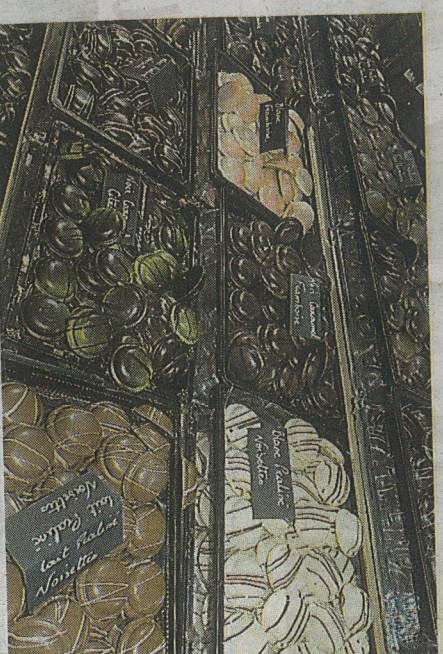
Frédéric Mayet
fmayet@midi libre.com

Pâques n'a pas encore fait sonner les cloches mais les papilles des gourmants de plaisirs cacao-tés vont, quand même, être à la fête à Millau. Plus précisément le week-end du 2 et 3 mars grâce à la première édition du salon du chocolat, des plaisirs gourmands et du whisky. Une initiative du Rotary club de Millau et Saint-Af-

diversité de goûts. Ce salon du chocolat n'aura qu'un seul objectif : faire plaisir en proposant de découvrir, déguster une incomparable représentation de chocolats, fruits du cacao de différents continents. »

Artisans locaux et régionaux

Les stands installés dans la salle des fêtes millavoise mettront à l'honneur le savoir-faire de chocolatiers locaux et régionaux. Sans oublier des artisans de pro-



Péché de gourmandise en perspective le premier week-end de n

surprises. Avec une tombola dont le tirage est prévu toutes les deux heures durant l'ouverture du salon. Évidemment, qui dit

plaisirs gourmands, dit aussi ser-

Étiez-vous au courant de son passé judiciaire ?
On s'est renseigné pour le salon précédent, à Aurillac. Il avait toutes les autorisations légales, mais j'ai senti qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas.

Que fait la Ville pour le bien-être animal ?
Nous prenons à notre charge pour un montant de 4000 € par an, la stérilisation de 8 chats errants. Et on va mettre à disposition un petit chatelet pour les réunir et les nourrir. La Ville a également interdit les cirques d'animaux vivant sur son territoire.

niveau des enfants en difficulté handicap, des maladies ou orphelines. »

L'an passé ont ainsi été so-